

Professeur J.-P. GENEVOIS  
Membre de la Commission Scientifique de la SCC  
Responsable du Groupe de Travail Affections Ostéo-Articulaires  
Expert de la Fédération Cynologique Internationale  
Expert de la Commission d'Appel de la SCC  
BP 88  
69751 CHARBONNIERES LES BAINS CEDEX  
[jp.genevois@free.fr](mailto:jp.genevois@free.fr)

**Objet : Mise en service du portail internet destiné aux radiographies numérisées**

Conformément aux décisions prises lors de la réunion internationale sur la dysplasie de la hanche qui s'est tenue à Copenhague les 18 et 19 mars 2006, la version française du portail internet destiné au téléchargement direct des radiographies numérisées de dépistage de la dysplasie de la hanche et du coude est fonctionnelle depuis le 01/10/2011, à l'adresse : [www.myvetsxl.com](http://www.myvetsxl.com)

Ce portail est un outil, qui permet aux vétérinaires effectuant des radiographies numérisées (au format DICOM) de télécharger directement ces images sur le site dédié, ce qui supprime l'obligation d'impression des images sur film plastique transparent pour la lecture officielle.

Une fois sur le site, on découvre un écran d'accueil qui permet de s'enregistrer. Pour valider cet enregistrement, et pouvoir accéder aux fonctionnalités de téléchargement, il faut faxer une copie de la carte professionnelle ou de tout document officiel identifiant l'utilisateur comme vétérinaire au 0049 5136 9710 499 , en notant à la main, sur le document faxé, votre N° de TVA intracommunautaire . Ces informations peuvent également être expédiées par mail (dans ce cas il faut scanner le document mentionné plus avant) à l'adresse : [myvetsxladmin@vetz.de](mailto:myvetsxladmin@vetz.de)

L'accès au site permet de découvrir le mode d'emploi, sous la forme d'écrans détaillés qui expliquent la marche à suivre. Le téléchargement d'un dossier radiographique concernant un animal est facturé (par la société qui a développé et qui gère le portail) 8 euros HT, quel que soit le nombre d'images constituant le dossier (En cas de dépistage simultané Dysplasie de la Hanche/Dysplasie du Coude, il est donc recommandé de télécharger en une seule opération les images concernant les hanches et celles concernant les coudes d'un même animal).

Pour éviter toute tricherie (téléchargement de clichés des hanches de deux animaux différents en une seule opération), les gestionnaires du site n'ont prévu qu'un téléchargement de cliché de hanches par animal. En cas de réalisation de plusieurs radiographies des hanches, il appartient donc au praticien de choisir quelle vue il désire soumettre à l'analyse officielle. A noter également qu'il existe, sur le site, un espace de téléchargement des radiographies de hanches (images DH), un espace de téléchargement des radiographies de coudes (images DC), ainsi que, depuis peu, un espace de téléchargement des clichés d'épaule (recherche d'OCD). Chaque type de cliché doit être téléchargé dans l'espace qui lui est réservé, sinon le lecteur officiel ne pourra pas les analyser.

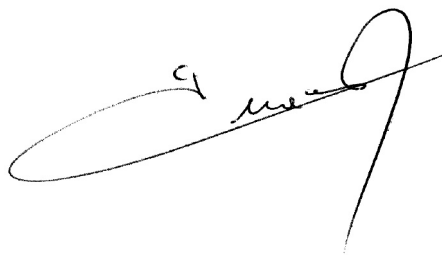
L'envoi d'images radiographiques sur support type CDROM, DVD, clé USB, ou par courrier électronique demeure non-autorisé dans le cadre de la lecture officielle, de même que l'impression des radiographies sur papier. Pour les confrères qui sont équipés d'une imprimante spécifique (ou qui font appel au service d'impression mis en place par les centrales d'achat), l'impression des images numérisées sur support plastique transparent reste toujours possible (diminution maximale de la taille de l'image = 25% pour les hanches, rapport 1/1 obligatoire pour les coudes).

**ATTENTION** : Le téléchargement des images ne dispense pas de délivrer au propriétaire une attestation réglementaire de contrôle de l'identité de l'animal, indiquant les modalités (AG/sédation profonde) de réalisation de la radiographie des hanches.

*NB. Pour que les images téléchargées soient examinées par le lecteur officiel désigné par le club de race dont relève l'animal radiographié, le propriétaire doit remplir un document spécifique, intitulé « demande de lecture de radiographie(s) numérisée(s) », qui est téléchargeable sur le site. Ce document mentionne les modalités\* selon lequel il doit être expédié au club de race ou au lecteur officiel.*

*Le délai de réception des résultats par le propriétaire est identique à celui correspondant au traitement des radiographies argentiques (=1 mois a/c de la réception du dossier à la BP 88 de Charbonnières les Bains).*

*Le site internet fournit aux lecteurs (qui ont accès uniquement aux clichés relevant des races pour lesquels ils sont lecteurs officiels) des images qui sont toutes calibrées de manière identique. Il met également à leur disposition des outils de mesure qui sont identiques pour tous les lecteurs. Ce système fait disparaître les éventuelles contestations de mesures liées à l'utilisation d'outils informatiques différents entre lecteurs, ou d'un pays à l'autre. Cela permet en conséquence de valider avec plus de facilité les lectures « trans-frontalières » de radiographies numérisées.*



*Professeur Jean-Pierre Genevois*

*NB. Pour les races pour lesquelles je suis lecteur officiel, le propriétaire doit adresser les pièces suivantes à l'adresse habituelle (la procédure est généralement la même pour les autres lecteurs, vérifier éventuellement le montant des honoraires de lecture) :*

*Pr GENEVOIS, BP 88, 69751 CHARBONNIERES LES BAINS Cedex*

- la demande de lecture d'un cliché numérisé*
- la copie du pedigree ou du certificat de naissance (si animal non LOF ou inscrit à Titre Initial, le signaler)*
- l'attestation vétérinaire attestant le contrôle de l'identité (N° de tatouage ou de transpondeur) et les conditions de réalisation (anesthésie générale, sédation profonde) de l'examen radiographique*
- le chèque d'honoraire (25 euros TTC par analyse, si hanches plus coudes : 50 euros TTC)*
- une enveloppe affranchie (pour un poids de 50 grammes) à l'adresse du propriétaire pour le retour des résultats*
- une enveloppe affranchie à l'adresse du responsable "radio" du club de race pour expédition d'une copie du résultat*

***NB / Si le chien appartient à une race pour laquelle les clichés passent normalement par le club de race (p.ex bergers belges, bergers de brie, bergers blancs, cane corso, hovawart, schnauzers et pinschers), l'envoi du dossier doit être fait au club de race correspondant.***